



BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE ORIENTATION GRANDES CULTURES (BP REA)

NIVEAU 4 FORMATION CONTINUE



Le BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole) est le diplôme qui prépare à l'installation agricole. Il permet d'obtenir toutes les bases nécessaires au pilotage d'une exploitation agricole dans une perspective de développement, ainsi que la capacité agricole (ouverture de droit AIA).

Dans le cadre du CTDCO (Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'Orientation), la Région Grand Est, ses partenaires de l'emploi, de l'insertion et les branches professionnelles établissent un diagnostic territorial des besoins en compétences du territoire pour répondre aux besoins des entreprises et permettre aux demandeurs d'emploi un retour à l'emploi efficace. L'action de formation décrite sur cette fiche s'inscrit dans cette démarche.



C'EST QUOI ?

Objectifs pédagogiques évaluable :

- Exercer des activités professionnelles hautement qualifiées dans les exploitations agricoles.
- Assurer la maîtrise technique d'un processus de production animale ou végétale.
- Assurer la gestion administrative, comptable et financière de l'exploitation agricole.
- Diriger une équipe et organiser le travail des salariés.
- Mettre en œuvre les différentes réglementations

Modes de validation & référence RNCP de la certification :

Diplôme de niveau 4 (niveau Bac) du Ministère en charge de l'Agriculture.

Le diplôme obtenu par validation de toutes les Unités Capitalisables. Possibilité de valider des blocs de compétences.

RNCP38093 – Date du JO/BO : 18/03/2017

Durée et lieu :

De septembre à juillet, au CFPPA site de Saint-Pouange

Environ 1315 heures dont 1035 heures en Centre et 280 heures en entreprise

Modalités d'alternance :

A temps plein sur un an ou à temps partiel sur plusieurs années (5 ans maximum)

8 semaines de stage en entreprise réparties tout au long de la formation (280 heures)

Modalités pédagogiques :

La formation se déroule en présentiel et/ou en distanciel, selon les choix du candidat.



POUR QUI ?

Public ciblé :

Formation ouverte aux demandeurs d'emploi, salariés en évolution professionnelle ou adultes en reconversion professionnelle.

Prérequis & conditions d'inscription :

Être majeur et avoir un projet d'installation, justifier d'un niveau CAP/BEP et d'une année d'activité professionnelle, être mobile. Aptitudes compatibles avec l'exercice du métier.



Débouchés

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des d'exploitations très diverses (culture et/ou élevage) de différentes taille, différentes organisations sociales, techniques, juridiques, économiques et financières.



Suite de parcours

Ce diplôme permet avant tout de s'installer en qualité d'exploitant agricole, une option est de poursuivre ses études pour acquérir une expertise approfondie dans des domaines spécifiques de l'agriculture. Parmi les options possibles, un BTS agricole ou encore des Certificat de Spécialisation telle que la Conduite d'un Elevage...

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !



QUEL CONTENU ?

Programme de la formation :

- **Accueil, individualisation, accompagnement dans le parcours d'installation et bilan – 13 heures**
- **UC1 Se situer en tant que professionnel – 63 heures**
Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant, se positionner dans les différents types d'agriculture...
- **UC2 Piloter le système de production – 126 heures**
Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements, gérer le travail.
- **UC3 Conduire le processus de production dans l'agrosystème – 357 heures**
Combiner les activités liées aux productions, mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions.
- **UC4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise – 168 heures**
Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers, réaliser des choix pour l'entreprise...
- **UC5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise – 112 heures**
Commercialiser un produit ou un service, négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.
- **UC6 et UC7 (UCARE) à sélectionner selon son projet d'installation au CFPPA de l'Aube ou dans un autre centre**
Actuellement disponible au CFPPA de l'Aube :
Réaliser les travaux courants de maintenance sur les bâtiments et matériels de son entreprise agricole – 126 heures
Promouvoir son entreprise agricole grâce à la communication numérique – 70 heures en FOAD

Méthodes et accompagnement pédagogiques mobilisés :

Alternance de cours et travaux dirigés en salle, travaux pratiques, visites... Plateforme de formation à distance Moodle.
Accompagnement du parcours : positionnement, entretien individuel, suivi en entreprise, suivi des acquisitions. Un formateur référent tout au long de la formation.

Modalités d'adaptation de parcours :

Modalités d'adaptations possibles du parcours pour tenir compte du niveau initial du demandeur ou de sa situation (Validations d'Acquis Académiques...) lors de l'entretien de positionnement.

Modalités d'évaluation des objectifs/blocs de compétences :

Évaluations formatives en cours et en fin de module sous la forme d'autoévaluation, qcm, mise en situation...
Évaluations certificatives en situations professionnelles suivies d'entretiens d'explicitation.

Le BP REA, organisé en unités capitalisables (UC), est délivré après validation de chacune d'elles. La validation d'UC permet la validation de bloc de compétences. Une attestation de validation des capacités est délivrée pour les parcours partiels.

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !



BON À SAVOIR

Modalité d'évaluation de l'action :

La satisfaction de l'apprenant fait l'objet d'une évaluation.

Principaux indicateurs 2025 :

- Taux de réussite aux examens : 100 %
- Taux d'appréciation des bénéficiaires : 95 %
- Taux d'insertion professionnelle à 6 mois : 83 %

Tarif :

Coût de la formation d'un parcours complet : 17 518 €.

Modes de financements :

Cette formation bénéficie d'un financement du Conseil Régional Grand Est pour les demandeurs d'emploi. D'autres possibilités de prise en charge sont possibles selon la situation des candidats (CPF, Transition Pro, VIVEA, OPCO...)

Rémunérations :

Une rémunération peut être versée durant la durée de votre formation selon la situation des candidats (AREF par France Travail, RSFP par le Conseil Régional, par votre employeur...).



+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

CFPPA de l'Aube
Route de Viélaïnes
10120 SAINT-POUANGE
Tél. : 03.25.41.64.00
cfppa.st-pouange@educagri.fr
www.campusterresdelaubes.fr



Modalités de sélection :

Informations collectives et entretien individuel.

Délai d'accès :

Entre 1 et 12 mois en fonction de la date de la demande.

La formation ouvrira à partir de 8 inscrits confirmés 15 jours avant l'ouverture.

Accueil et accès des personnes en situation de handicap :

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, le CFPPA de l'Aube soutient le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap.

Le site du Campus est accessible aux personnes à mobilité réduite, voir plan PMR sur site internet.

Un référent handicap est à votre écoute pour analyser vos besoins, adapter et accompagner votre parcours de formation :

Linda CUYERS - 03 25 41 64 00 - cfa.aube@educagri.fr